

Du diagnostic au suivi post-travaux, QUI FAIT QUOI DANS UN PROJET Picardie Pass Rénovation ?

UN BINÔME AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le **TECHNICIEN DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**
« L'interface technique »

Le **CHARGÉ D'OPÉRATION**
« L'interface administrative et financière »

PHASE 1 ÉTUDE

1ère VISITE AU DOMICILE

- Recueil des attentes et motivations du ménage
- Étude patrimoniale et financière
- Audit thermique approfondi du logement
- > **Écouter et apporter un premier conseil technique**

MONTAGE DU DOSSIER

VOLET TECHNIQUE :

- Élaboration du programme de travaux et budget prévisionnel
- Estimation du gain énergétique et calcul des économies réalisables
- > **Construire le projet le plus adapté**

VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

- Évaluation de la capacité de remboursement du ménage
- Élaboration du plan de financement
- > **Sécuriser le projet sur le plan financier**

En dialogue pour parvenir au **meilleur compromis** entre choix techniques et capacités financières du ménage

RESTITUTION DE L'AUDIT

- Restitution de l'étude thermique
- Présentation des travaux préconisés et ajustements
- Conseils sur les meilleurs choix techniques
- Présentation du plan de financement
- > **Aider les propriétaires dans leur prise de décision**

► Si les propriétaires acceptent le programme de travaux et le budget, SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ADHESION AU PICARDIE PASS RENOVATION

PHASE 2 RÉALISATION

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

- Préparation du Dossier de consultation des entreprises et rédaction du volet technique du cahier des charges
- Analyse des offres et choix des entreprises et fournisseurs (en accord avec les propriétaires)
- > **Identifier les professionnels pour un projet au meilleur rapport qualité-prix**

- Consultation des entreprises par appel d'offres
- Passation des contrats avec les entreprises
- > **Passer les ordres de services aux entreprises retenues**

RÉCEPTION DU CHANTIER

- Bilan des éventuels désordres détectés
- Le cas échéant, liste des réserves par corps d'état et assistance aux propriétaires pour leur levée
- Organisation de la réunion de fin de chantier
- Rédaction du PV de réception
- Constitution du dossier des ouvrages exécutés et transmission aux propriétaires
- > **Veiller à la bonne fin de chantier**

- Organisation de la réunion de fin de chantier
- Bilan économique de l'opération et clôture du budget
- Rédaction du contrat de prêt et premier règlement
- Remise aux propriétaires d'un kit d'outils pour le suivi de leurs consommations et l'entretien des équipements
- Paiement des dernières factures des entreprises
- > **Veiller à l'équilibre budgétaire de l'opération**

En cas de rénovation lourde (intervention sur la structure), Picardie Pass Rénovation recrute un Maître d'œuvre (architecte, bureau d'étude, économiste de la construction). Dans ce cas, c'est lui qui assure la coordination des travaux.

PHASE 3 SUIVI POST-TRAVAUX

GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT (1 AN)

- En cas de signalement de désordres après la réception, assistance aux propriétaires pour leur règlement
- > **Garantir la qualité des travaux**

SUIVI POST-TRAVAUX DURANT 5 ANS

- Entretiens de suivi avec les propriétaires (anomalies, conso énergétiques, questions...)
- À la demande des propriétaires, déclenchement de visite à domicile d'un technicien
- > **S'assurer de la bonne atteinte des performances énergétiques**

